Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 035-213500705-20260626-CM20260623N46-DE

DEPARTEMENT : ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT : SAINT MALO
COMMUNE : CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf d'Ille et Vilaine dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Yoann HERVOIR, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19
Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 juin 2026
Etaient présents : M. HERVOIR Yoann, Maire, Mmes BRAGEUL-PITOIS Gaëtane, LE BRETON Marina, MM. BUTOWSKI Bruno, NAVARRO Georges, Adjoints Mmes COSNEAU Françoise, GESTIN Marie-José, GORGE Allison, MAÏGA Isabelle, OLLIVIER Céline, POMIER Claire, MM. DE CACQUERAY Hervé, DE MENOU Antoine, DURAND Sébastien, HAZEVIS Frédéric, RATAUX Sébastien, SIMONIN Donovan, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.
Etaient absents excusés : M. DAUCE Jean-Luc donne pouvoir à M. BUTOWSKI Bruno pour voter en son nom,
Mme TROTEL-LE FAOU Olivia

Secrétaire de Séance : Mme GORGE Allison

Délibération n° 46 / 2026

VIE MUNICIPALE

Objet* : *Association Bénévolat Côtes d'Emeraude – Convention de partenariat

La commune de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine et l'Association Bénévolat Côte d'Emeraude (BCE) souhaitent renforcer la dynamique citoyenne et associative du territoire en facilitant l'engagement bénévole des habitants.

L'Association BCE propose à la commune de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine une convention ayant pour objet de définir les modalités de coopération entre la Commune et BCE pour :
- Faciliter la mise en relation entre les besoins en bénévolat du territoire et les habitants ;
- Soutenir les actions citoyennes, associatives et solidaires ;
- Accompagner la valorisation de l'engagement bénévole.

En conséquence, il vous est proposé d'adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

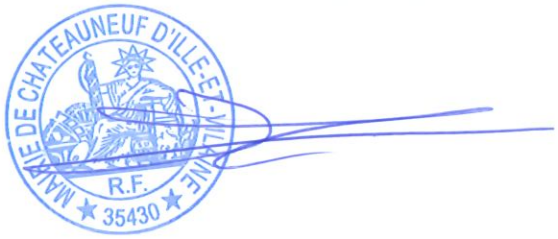
- **Approuve** la convention proposée par l'Association Bénévolat Côte d'Emeraude jointe en annexe ;
- **Dit** que la Commune étudiera la demande de subvention demandée par l'association BCE ;
- **Donne pouvoir à Monsieur le Maire** pour la signature de ladite convention ;

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 035-213500705-20260626-CM20260623N46-DE

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Yoann HERVOIR,
Maire de Châteauneuf d'Ille et Vilaine



Certifié conforme et exécutoire après affichage et envoi en Préfecture le :